

Les conséquences sur la circulation

La circulation sera interdite mais des déviations et des cheminements piétonniers seront mis en place pour maintenir l'accès à chaque résidence.

Le ramassage des ordures ménagères se fera au droit du giratoire Victor Hugo.

Durant la période des travaux les deux arrêts Bernède seront déplacés aux 3 et 4 rue Colbert.

Désamiantage des chaussées

Courant 2014, en application d'une nouvelle réglementation nationale, Bordeaux Métropole a effectué une recherche systématique d'amiante dans les enrobés de voirie, en préalable aux travaux de refonte des chaussées qu'elle engage habituellement. Différents tests ont fait apparaître des traces d'actinolite, amiante d'origine naturelle, dans certaines chaussées, dont la rue Clémenceau. Parfois présente dans les cailloux qui sont amalgamés aux enrobés, l'actinolite n'est toutefois pas dangereuse pour la santé, tant qu'elle n'est pas réduite à l'état de poussière volatile.

Ce constat a débouché sur la mise en place de procédures adaptées lors des opérations de remplacement des revêtements existants. Pour chacun des chantiers concernés, les interventions de Bordeaux Métropole respectent donc un protocole très strict qui a pour but de limiter et stopper la présence de poussières dans l'air. Ce travail est réalisé par des entreprises certifiées et validé par les services de l'Etat.

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour réduire l'émission des poussières : l'arrosage, l'aspiration et/ou l'utilisation de machines adaptées. Les zones de travaux peuvent également être confinées. Par ailleurs, des mesures régulières d'empoussièrement sont effectuées tout au long de chaque opération.

De fait, il n'y a pas de risque particulier à circuler à proximité des chantiers. Enfin, les ouvriers qui effectuent ces travaux ont l'obligation de porter, pour leur protection, des équipements spécifiques, conformément au Code du travail.

Les déchets sont également tracés et envoyés en décharge spécialisée.

Les infos

Pour tout savoir sur la circulation :

> 05 56 99 98 50

> Info voirie : 05 57 92 79 50

> bordeaux-metropole.fr/circulation

> m.circulation.bordeaux-metropole.fr (version mobile)

> Bordeaux Métropole Circulation (application smartphone gratuite)



> Également sur Facebook et sur Twitter



Le Haillan
renouvellement du revêtement
de la rue Bernède

Info
travaux
riverains

Rue Bernède

L'enjeu

Afin d'améliorer la qualité du revêtement et la sécurité de ce point de circulation, Bordeaux Métropole renouvelle la couche de roulement de la rue Bernède au Haillan. Les travaux seront effectués à partir du 11 avril 2016, pour une durée de 5 semaines maximum (sous réserve de conditions météorologiques favorables). Ils comprendront 2 phases, chacune étant consacrée à un tronçon de la voie durant 2 semaines.

Phase 1 :

- du giratoire Victor Hugo jusqu'à l'accès à l'entrée de la résidence Stella



Phase 2 :

- de l'accès à l'entrée de la résidence Les Vignes de Bernède jusqu'à la rue Colbert

